



## **Assemblée Générale du dimanche 3 septembre 2017**

**Etaient présents** : M Hauguel Maire de Luneray, M Auger premier adjoint, M Lapéna président du club des jeunes, M Perrier trésorier adjoint du club des jeunes Grimal, M Rolland, M Canu, M Vallery, M Savouray, M Ridel, Mme Clément membre du bureau des archers du Ronchay et Mme et Mr Forestier et leurs enfants, Mme Savouray et ses enfants, Mme Padé, M Lefebvre, M Touret, M Levillain et sa fille, Mme Biville et sa fille licenciés ou représentants légaux et M Pétra nouveau licencié au club.

**Sont excusés** : M Perot, Mlle Perot, Mme Dupré, M Vasseur, M Gueslain, M Semunitine et M Vallée.

M Grimal président du club a tenu à remercier les personnalités de la mairie et du club des jeunes pour leurs présences.

### **Rapport Moral :**

La saison s'achève avec un effectif de 42 adhérents répartis :

Poussins : 4 garçons

Benjamins : 1 fille et 4 garçons

Minimes : 5 filles et 1 garçon

Cadets : 1 fille et 3 garçons

Juniors : 2 filles et 1 garçon

Séniors : femmes et 6 hommes

Vétérans : 4 hommes

Super vétérans : 1 femme et 5 hommes

La compagnie s'est vue renouveler le Label de Bronze jusqu'en 2019. La saison qui vient sera celle qui compte pour le renouvellement 2019/2021.

La compagnie a commencé à remplacer le matériel d'initiation avec l'aide du club des jeunes. Pour achever le remplacement, nous espérons une aide de notre nouveau député ; mais pour l'instant il ne peut se prononcer. Sa réponse date de juillet.

M Perot Olivier a commencé sa formation d'entraîneur. Une aide sera demandée au CD76 et au club des jeunes. M Vallée Alexis nous avait fait part de son désir de devenir arbitre mais sa formation professionnelle contrarie son projet.

**Côté travaux au jardin d'arc :**

Nous remercions la municipalité de Luneray pour la tonte régulière du jardin d'arc ainsi que pour l'installation de toilette.

Une bâche a été posée sur la butte ce qui permet de ne plus être obligé de désherber et de pouvoir utiliser ce temps pour embellir le jardin. Le président remercie M Canu pour la fabrication de cibles pour le tir nature, M Perot pour l'installation d'un miroir afin que les archers puissent voir leur position lors de leur tir et toutes et ceux qui ont donné de leur temps afin que l'accueil de tous soit amélioré. Une demande sera déposée à la Com Com afin d'acquérir des poubelles pour effectuer le tri sélectif.

Pour la saison prochaine, il nous faut trouver une solution afin d'éliminer la poussière sous le pas de tir.

### **Manifestations :**

Le président remercie l'équipe composée de Mme Padé, Mme et M Savouray, Mme et M Forestier, M Ridet et M Canu de se dévouer pour que le Tir de Noël soit une réussite ce qui fut le cas. Cette manifestation sera renouvelée cette année.

Les grilles de la St Valentin ont rapporté moins que par le passé, mais toutefois l'objectif a été rempli ; merci à M Perot.

Le tir à l'oiseau fut une très belle réussite avec un nombre de participants conséquent et une journée ensoleillée. Ni Roy et roitelet ont été désignés. Il apparaît qu'un nombre insuffisant de flèches a été tiré. La règle évoluera la saison prochaine. Le seul bémol de cette journée est au niveau du repas du midi. En effet plusieurs personnes qui s'étaient inscrites ne sont pas venues ce qui a entraîné des frais. Ce tir est l'une des traditions les plus anciennes du tir à l'arc.

L'année dernière le tir au drapeau n'a pas eu lieu et fut remplacé par une journée porte ouverte qui fut un grand succès. Celle-ci nous a amené de nouveaux licenciés.

Lors de la nuit des musées nous avons été conviés à faire une démonstration et une initiation au tir à l'arc. Cette manifestation a été un grand succès qui a répondu à l'attente de la direction du musée et de la municipalité de Dieppe.

### **Rapport financier :**

L'exercice se termine avec un excédent de 502.18 €

Recette 7374.18€

Dépense 6872.7 €

Le compte courant est crédité de 2157.74€

Le quitus a été donné.

### **Année sportive :**

Sur 42 licenciés 24 se sont présentés au moins une fois sur un pas de tir.

Trois jeunes ont été fêtés lors de la remise des prix par la commune de Luneray.

Alexis Sénécal champion départemental en salle catégorie poussin arc classique

Marius Savouray troisième au championnat départemental catégorie minime arc classique alors qu'il tire en bare bow.

Antoine Leclerc premier au concours jeunes de St Valery en Caux

Laura Forestier deuxième au championnat de Normandie en tir fédéral catégorie minime arc classique n'a pas pu être honorée car la compétition était trop tardive.

L'équipe composée de Laure Clément, Gaétan Dambry et David Savouray a terminé à la douzième place du challenge en salle du CD.

### **Questions diverses :**

Des personnes de l'assemblée ont profité de la présence de monsieur le Maire pour demander du chauffage dans le gymnase.

La parole a été donnée à monsieur le Maire et au président du club des Jeunes.

Levée de l'assemblée à 11h25

Prochaine réunion du bureau le 10 octobre.

Le président

Jean Marie Grimal

Le secrétaire

Sylvain Canu